
DE LA CMCAS DE
SEINE-SAINT-DENIS

Assemblée Générale

Mercredi 18 Novembre 2020

NOUS AIMONS, NOUS Y TENONS



*je m'engage
pour mes Activités Sociales*





VOTRE CMCAS



ACTIVITÉS



LES AIDES



ASSURANCES



PARTENARIATS



PHOTO/VIDEO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 **CMCAS SEINE-SAINT-DENIS**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Rapport **Moral** 4

PRESENTATION

Carte des **Slvies et Bénéficiaires** 6

LES CHIFFRES

Bénéficiaires 7

Ouvrants Droits **Actifs** 7

Ouvrants Droits **Inactifs et Conjoints** 8

Ouvrants Droits **Enfants** 9

Demande **de Vacances** 9

BILAN DES COMMISSIONS

Commission **Contrôle Financier** 10

Commission **Action Sanitaire et Sociale** 11

Commission **Enfance** 13

Commission **Jeunes Agents** 14

Commission **Loisirs Culture** 15

Commission **Inactifs** 16

VŒUX ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vœux **assemblée générale 2020** 17

RAPPORT MORAL

♦

Le rapport moral a pour ambition de présenter la mise en œuvre du projet politique de notre CMCAS pour l'année 2020.

L'année 2019 a vu la continuité de la mise en place de l'accord moyen bénévole. Cet accord signé par deux organisations syndicales, la CFDT et CFE/CGC, détruit tout simplement la base de la gestion ouvrière créée par Marcel PAUL. Pour notre CMCAS cela représente 80% des moyens bénévoles en moins. Sur les 23 correspondants et correspondantes mandatés en 2018, il nous en resterait pour 2021 que 3 ou 4 pour gérer les quelques 20 000 bénéficiaires de notre CMCAS. Soit au mieux, un correspondant(e) pour 5 000 bénéficiaires. La seule vision d'une gestion ouvrière gérée par la CGT et réussissant à mettre en place un projet politique émancipateur rend fou les employeurs de la branche et les syndicats d'accompagnement qui ont voté cet accord des moyens bénévoles.

Depuis plusieurs années, l'action de la CMCAS pour obtenir des moyens bénévoles, nous a amené à bloquer les loyers et les charges de personnel afin de faire pression sur les directions pour obtenir de vraies négociations. Pour rappel, le désengagement depuis plusieurs années, de ces mêmes directions, sur les ressources financières des Activités Sociales, autrement dit notre 1%, entraîne une baisse constante de nos budgets. En 2018, nous avons subi une clôture des comptes difficile, avec un déficit comptable au bilan. Ce qui nous a obligés à revoir notre budget 2020 et de vous proposer moins d'activités, afin de rétablir cette situation. Vous pourrez constater en prenant connaissance du rapport du Cabinet d'Audit de l'année 2019 que nous avons de nouveau un résultat comptable positif pour l'exercice 2019.

Bref, ils veulent nous tuer, nous voler mais nous ne nous laisserons pas faire. Chaque bénéficiaire a son rôle à jouer dans la défense de notre statut et de nos activités sociales.

Voici notre expression sur la restauration méridienne pour le rapport 2018 : « Depuis le 1er janvier 2018, la restauration méridienne est gérée par les employeurs. Leur souhait est de s'en séparer le plus rapidement possible, pour cela, ils passent des conventions avec des RIE privés, qu'ils subventionnent plus que les restaurants CCAS. Il faut savoir que certains agents se voient refuser la création de leur carte de restauration CCAS pour leur donner une carte d'un RIE à la place, pourquoi ? Par la suite, les employeurs nous expliqueront que ce n'est plus rentable donc il faut s'en séparer. C'est simplement une honte de liquider la 1ère activité sociale que rencontraient les bénéficiaires. A qui profite le crime ? La seule chose que l'on peut affirmer, c'est que les employeurs préparent un plan social pour la restauration CCAS et qu'une fois de plus certains syndicats les accompagnent gaiement ». Pour confirmer ces propos, nous avons appris que lors de la dernière séance de l'IND (instance créée en 2017 lors de la modification de l'article 25 de notre Statut National) les employeurs ont fait savoir qu'ils réfléchissaient pour se séparer de la restauration CCAS très prochainement.

Aujourd'hui, il est nécessaire que les nouveaux agents s'approprient leurs Activités Sociales. Ils voudront y participer que s'ils les connaissent. A partir de notre histoire commune, nous leur proposerons de les amener à en prendre possession, pour à leur tour, les faire vivre et les défendre.

Notre projet politique se veut ouvert à toutes et tous. La question du handicap nous permet d'appréhender différemment la construction de nos activités. Aujourd'hui nous apportons de l'aide matérielle en proximité par les aides des fonds Action Sanitaire et Sociale.

En 2019 nous constatons une forte baisse de l'utilisation des fonds communs pour deux raisons :

- Suppression de la longue maladie sur 5 ans (3 ans maintenant supportés par les directions), dont les deux dernières années sur les fonds communs
- Rupture par les employeurs du système d'aide par le biais des CESU pour la garde petite enfance. Cette dernière décision unilatérale de la part des employeurs a déclenché une nouvelle aide sur les fonds communs pour la petite enfance, à hauteur de 400 € maximum par enfant et pour les deux parents si salariés IEG.

Cette année une convention tripartite entre la direction de Cap Ampère, le nouveaux club Cap Sport et la CMCAS 93 a été signé pour développer la pratique sportive sur le lieu de travail. Cette convention a pour objectif de préciser les responsabilités de chacun et de redévelopper la démocratie et la transparence au sein de ce nouveau club. La CMCAS s'est engagée à épauler l'ensemble des acteurs pour faire vivre cette activité. Une deuxième convention a également vu le jour sur les questions culturelles : musique, chant, jardinage, peinture, médiathèque...Là aussi, cette convention permet de responsabiliser les acteurs et d'assurer une continuité pour les animateurs de ces activités.

Concernant la communication, comme tout chantier nous avons encore beaucoup de travail à faire et nous le faisons évoluer tout le temps. Cette fin d'année 2019 nous a permis de mettre en place le nouveau site internet de la CMCAS et l'envoi régulier de newsletters, transcrit par une nette amélioration de notre visibilité avec plusieurs milliers de pages visitées, ce qui marque un grand intérêt des agents pour leurs activités.

A l'heure où les employeurs isolent encore plus les agents inactifs, nos Activités Sociales les rassemblent et leur proposent de poursuivre leur émancipation. De nombreuses activités sont organisées par la Commission Inactifs. Pour autant, les autres Commissions les accueillent bien évidemment. Une autre forme de solidarité est de leur offrir des ateliers de prévention organisés par la Commission ASS en lien avec l'antenne CAMIEG d'Ile de France.

Les activités décentralisées ont rencontré un large succès et ont amené de nouveaux bénéficiaires de tout horizon à s'inscrire et découvrir les différents projets de diverses commissions. L'Arbre de Noël (Cirque Phénix, environ 3 000 jouets distribués) a reçu la ferveur des petits et des grands, qu'ils soient habitués ou nouveaux venus. Avec l'aide du service culture de la CCAS maintien et continuité de la convention MICADANSE, existante depuis 2016.

Je voudrais terminer en précisant que les Activités Sociales des Electriciens et Gaziers connaissent encore une énième fois une baisse de budget qui est orchestré par les différentes entreprises de la branche. L'Etat principal actionnaire et certaines organisations syndicales ont comme orientation le tout bénéfice pour l'actionnaire au détriment de la santé et du bien-être des travailleurs. Le 1%, notre salaire différé, est encore une fois attaqué. C'est ensemble que nous devons défendre notre Statut National, nos emplois et nos Activités Sociales.

Merci à, tous les bénévoles, tous les camarades de SLV, au personnel de la CMCAS sans oublier les bénéficiaires pour ce partage d'investissement social.

Vive nos activités sociales
Vive le statut national.

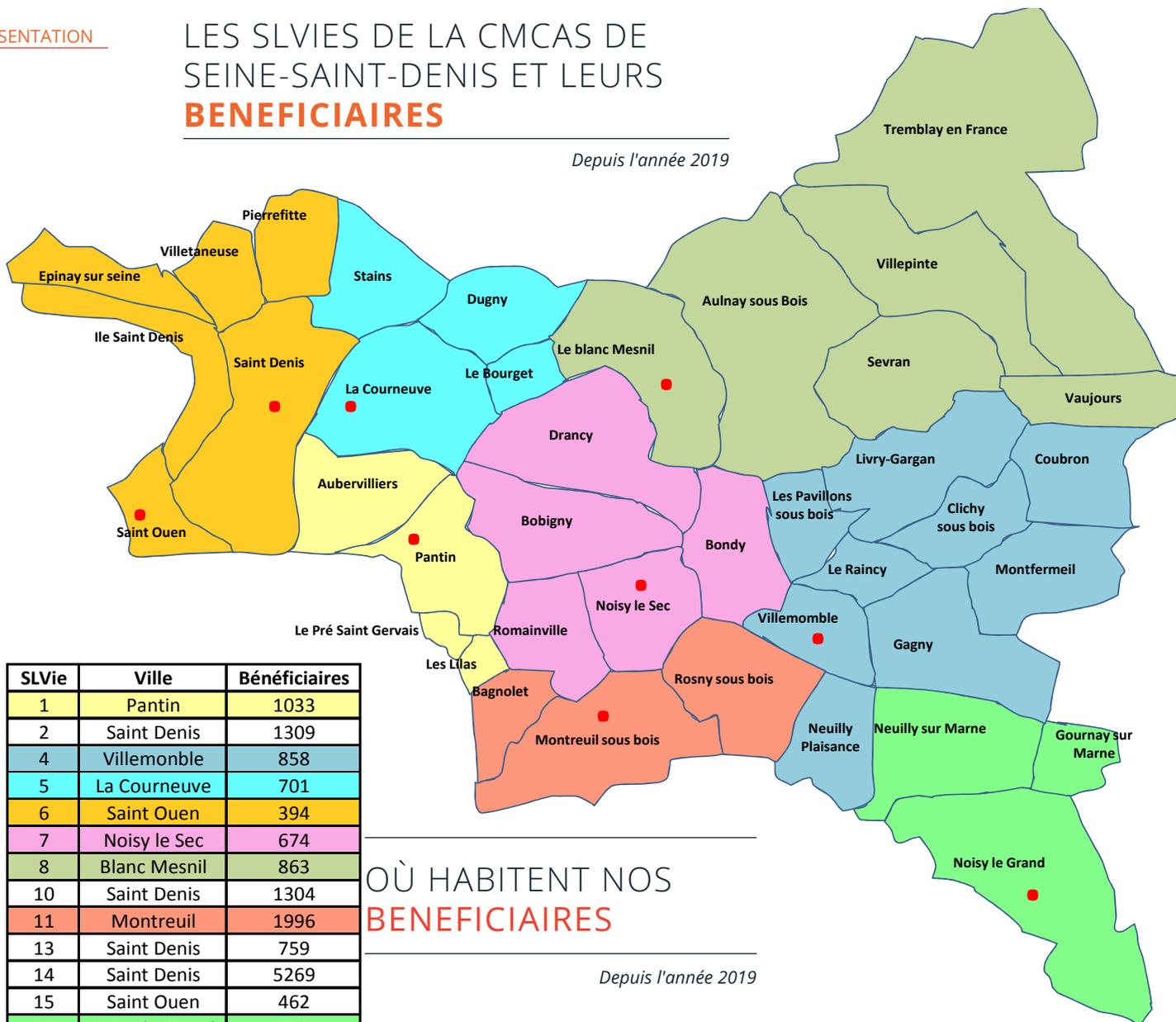
La Présidente de la CMCAS de Seine-Saint-Denis

CÉCILE ROTH



LES SLVIES DE LA CMCAS DE SEINE-SAINT-DENIS ET LEURS BENEFCIAIRES

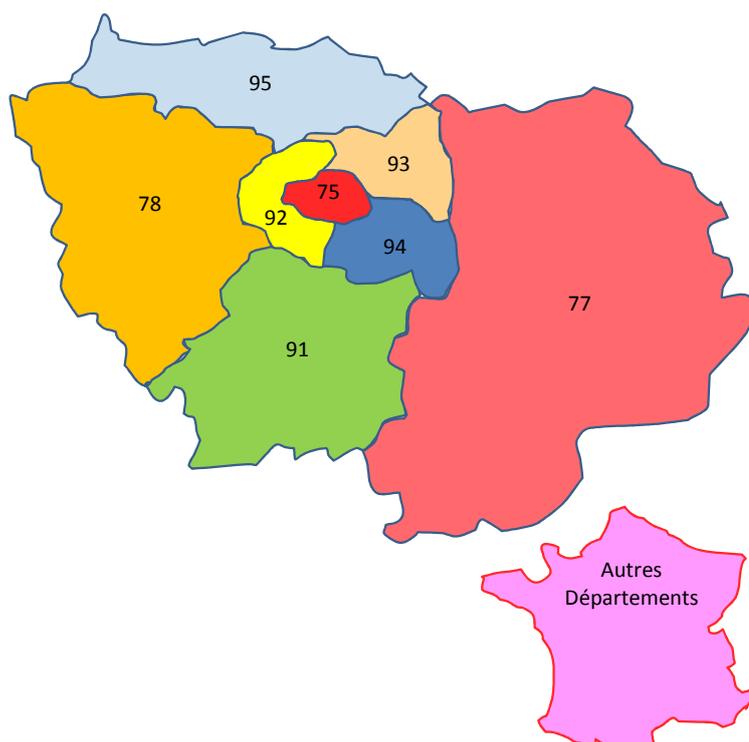
Depuis l'année 2019



SLVie	Ville	Bénéficiaires
1	Pantin	1033
2	Saint Denis	1309
4	Villemomble	858
5	La Courneuve	701
6	Saint Ouen	394
7	Noisy le Sec	674
8	Blanc Mesnil	863
10	Saint Denis	1304
11	Montreuil	1996
13	Saint Denis	759
14	Saint Denis	5269
15	Saint Ouen	462
16	Noisy le Grand	778
17	Saint Denis	947
18	Saint Ouen	859
19	Noisy le Grand	833
Total		19039

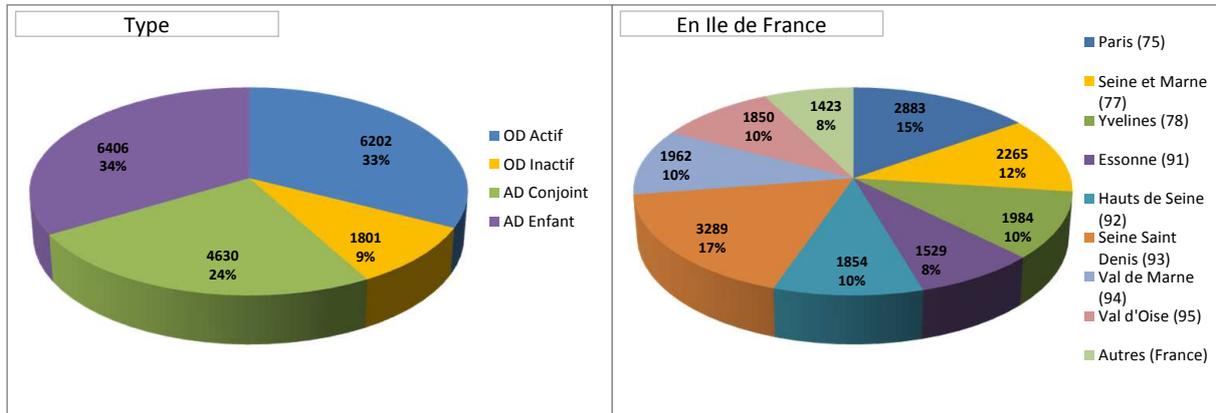
OÙ HABITENT NOS BENEFCIAIRES

Depuis l'année 2019

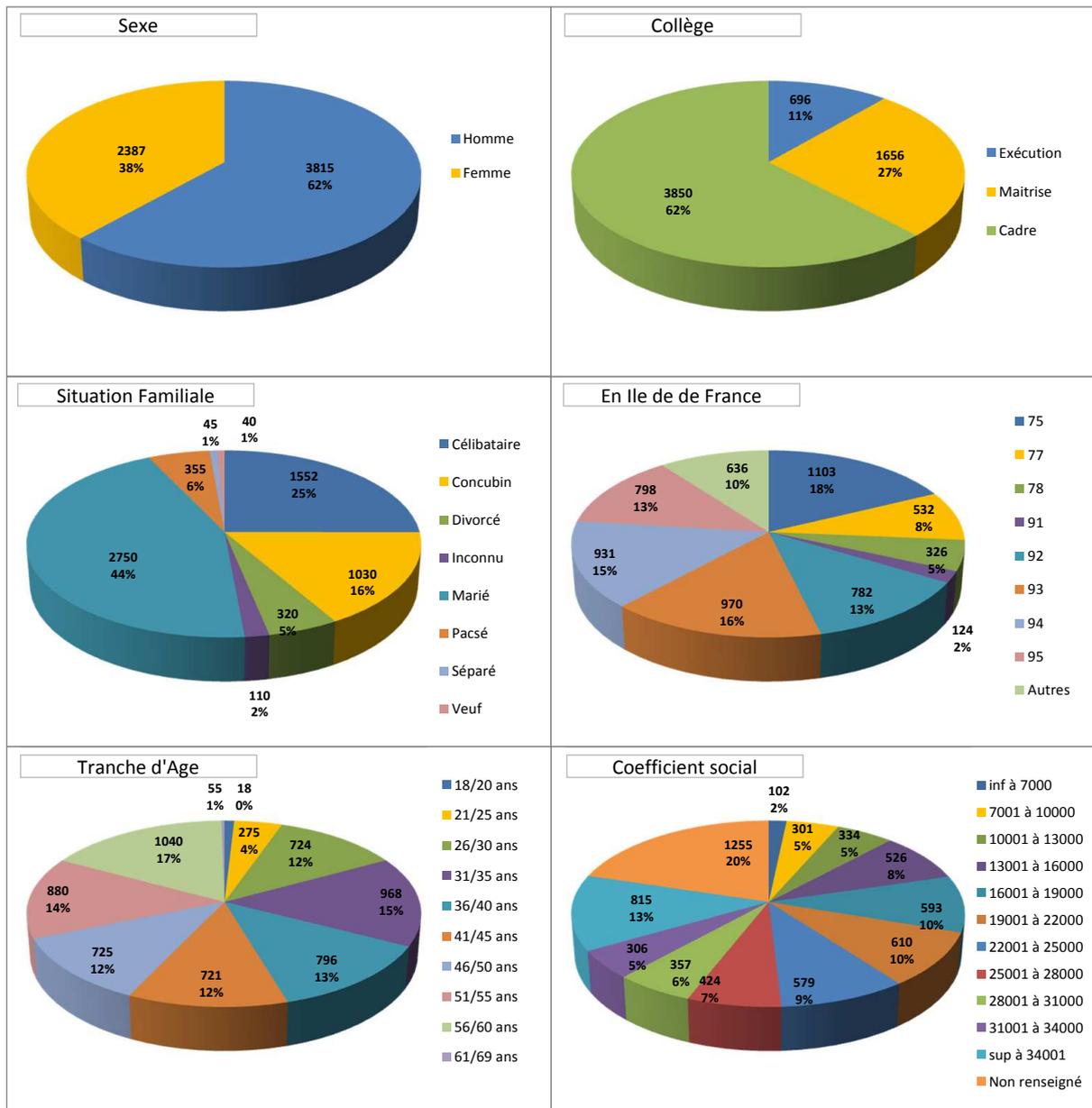


Département	Bénéficiaires
Paris (75)	2883
Seine et Marne (77)	2265
Yvelines (78)	1984
Essonne (91)	1529
Hauts de Seine (92)	1854
Seine Saint Denis (93)	3289
Val de Marne (94)	1962
Val d'Oise (95)	1850
Autres (France)	1423
Total	19039

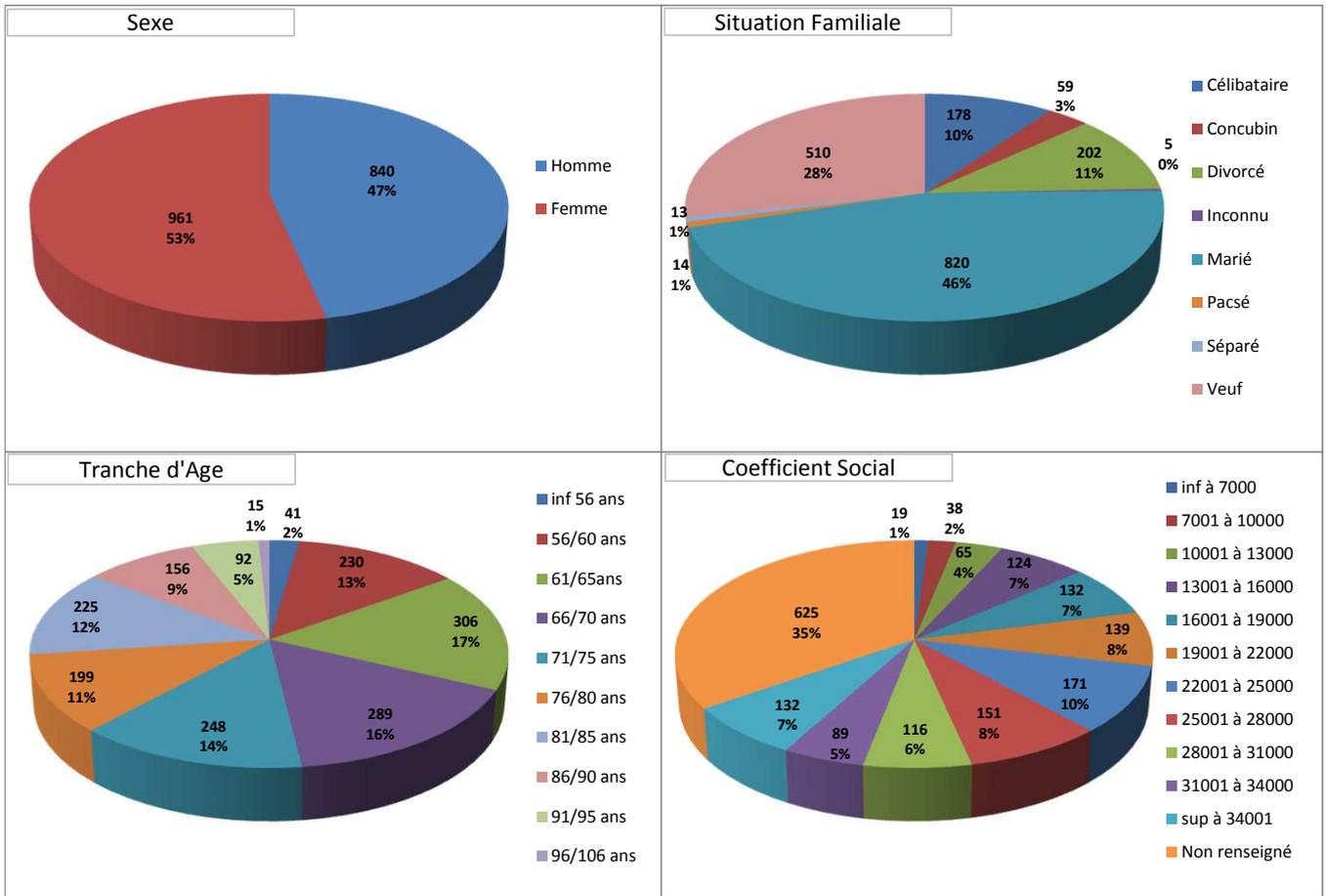
LES 19.039 BENEFICIAIRES DE LA CMCAS



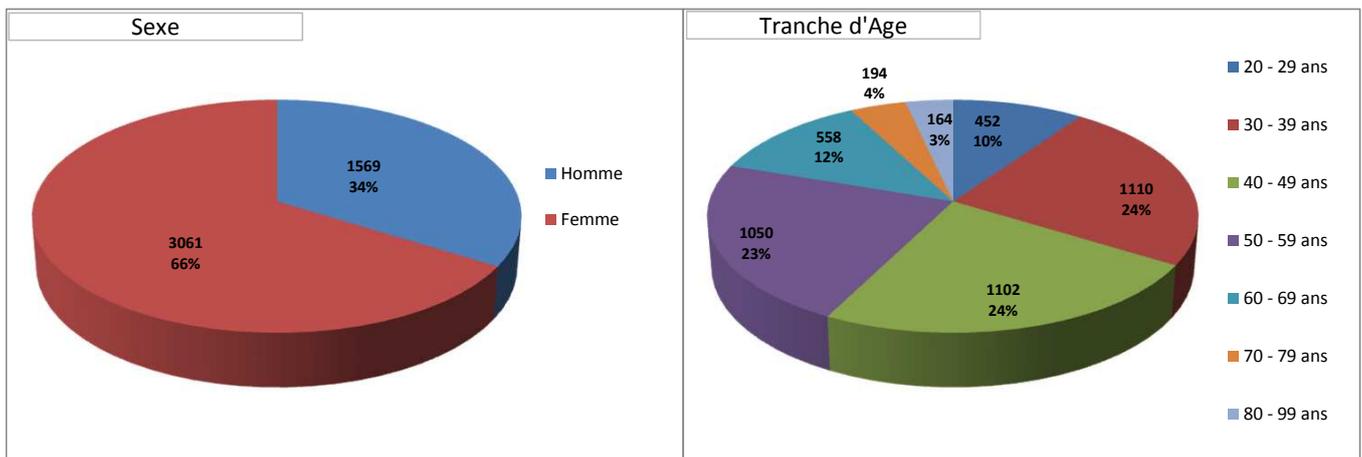
LES 6.202 OUVRANTS DROITS ACTIFS DE LA CMCAS



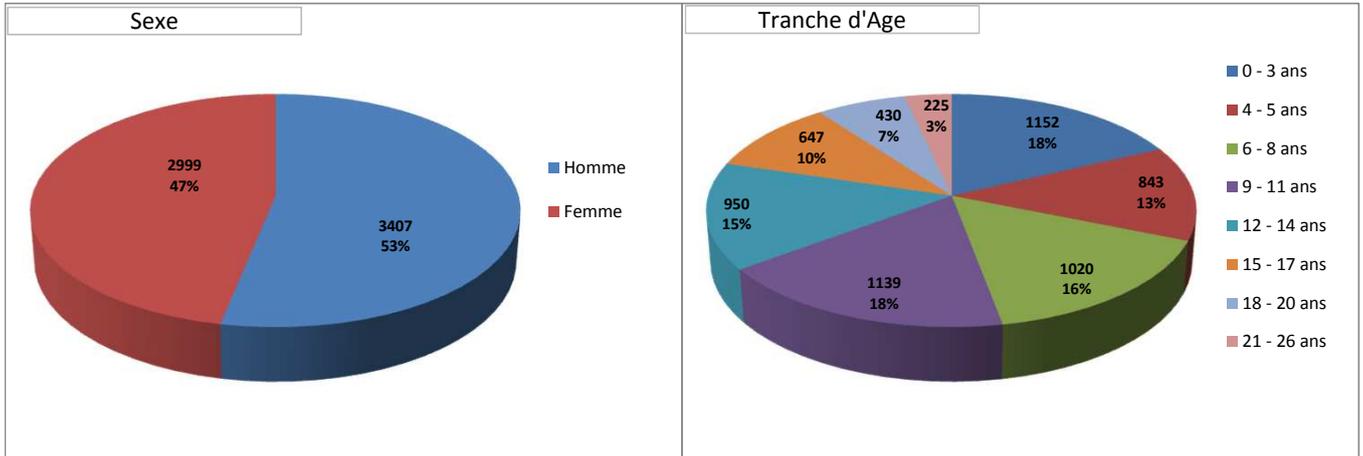
LES 1.801 OUVRANTS DROITS INACTIFS DE LA CMCAS



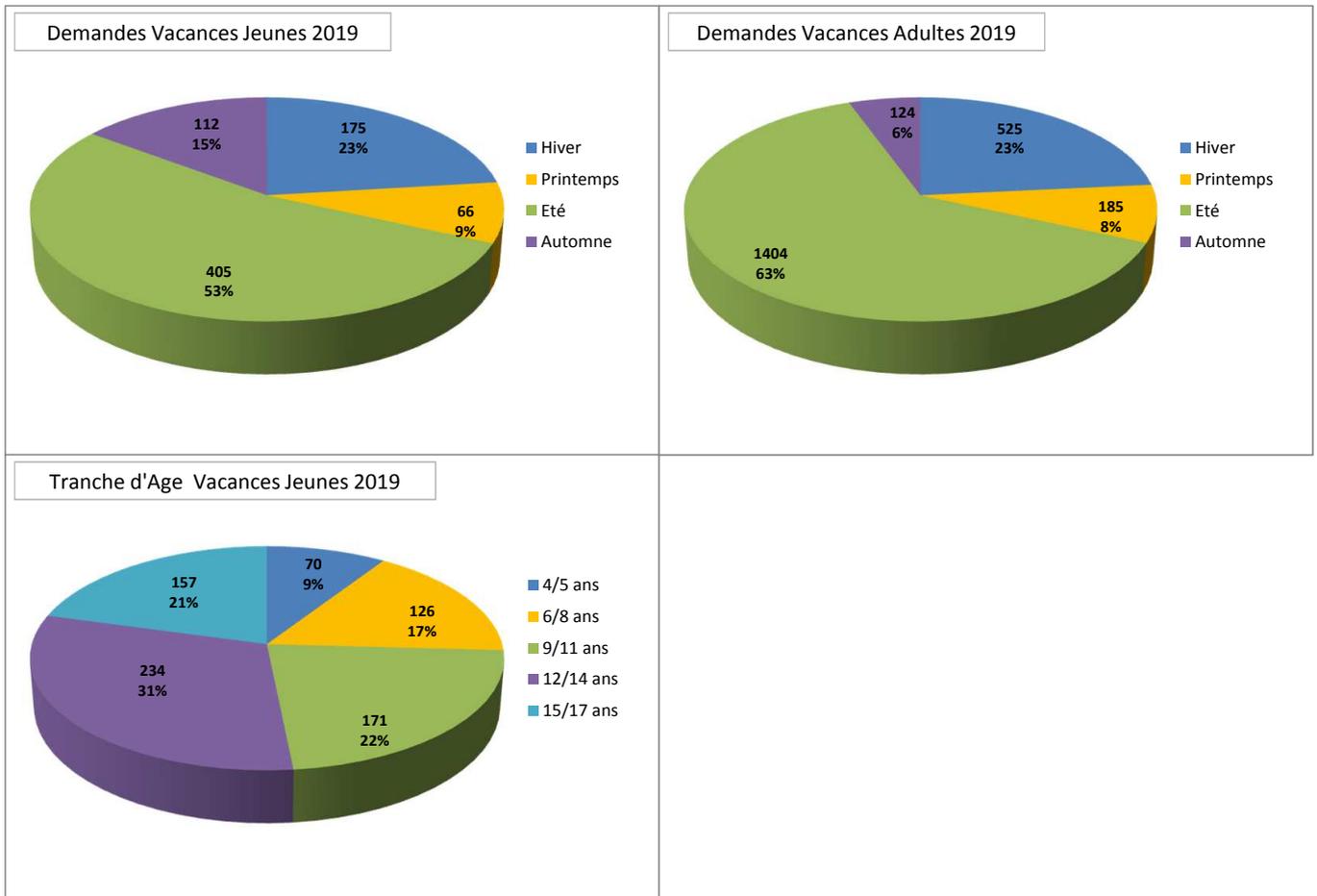
LES 4.630 AYANTS DROITS CONJOINTS DE LA CMCAS



LES 6.406 AYANTS DROITS ENFANTS **DE LA CMCAS**



DEMANDE DE VACANCES EN 2019 **DE LA CMCAS**



BILAN 2019

COMMISSION

CONTROLE FINANCIER

Rapport de la commission contrôle financier du 15 octobre 2020

Présents : Fabienne Bernia, Michel Bruneau membres de la CCF, Marilyne Juluis trésorière générale de la CMCAS et Leila Kadioui assistante gestion et logistique de la CMCAS. Serge Charpentier excusé.

1- Election du président de la CCF :

Il est proposé de reconduire Michel Bruneau à la Présidence.

2- Examen du rapport d'audit du cabinet 2AS des comptes de l'exercice 2018.

Le document montre que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la CMCAS 93 au 31 décembre 2019.

3- Points particuliers :

les bilans montrent une légère érosion de la dotation financière du à l'affaiblissement du 1% patronal. Celui-ci n'est plus financé à cette hauteur par les entreprises des industries électrique et gazière. Le statut n'est plus respecté cela pose un problème pour l'avenir de nos activités sociales dont les élus au CA de la CMCAS et les personnels doivent se préoccuper pour exiger le respect des droits statutaires.

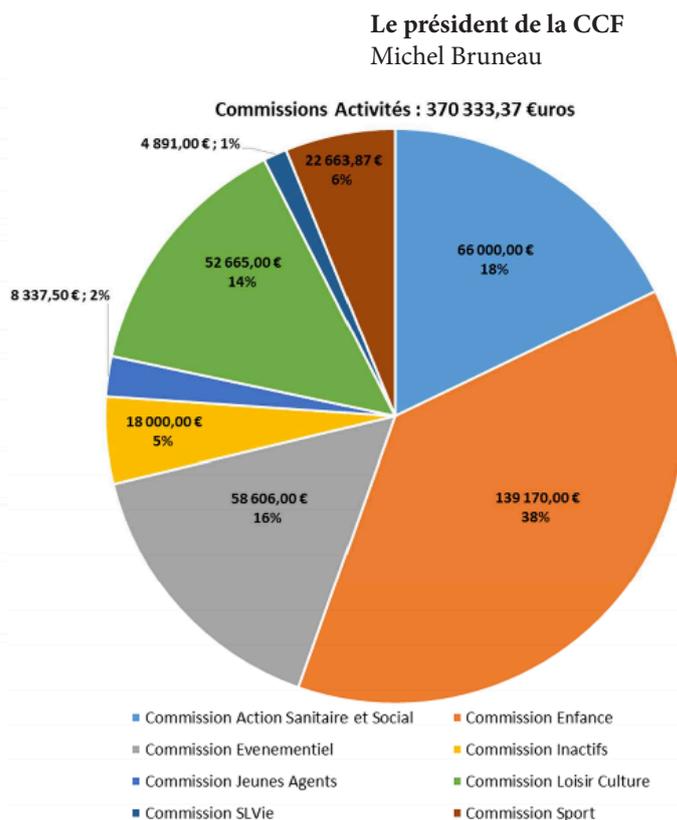
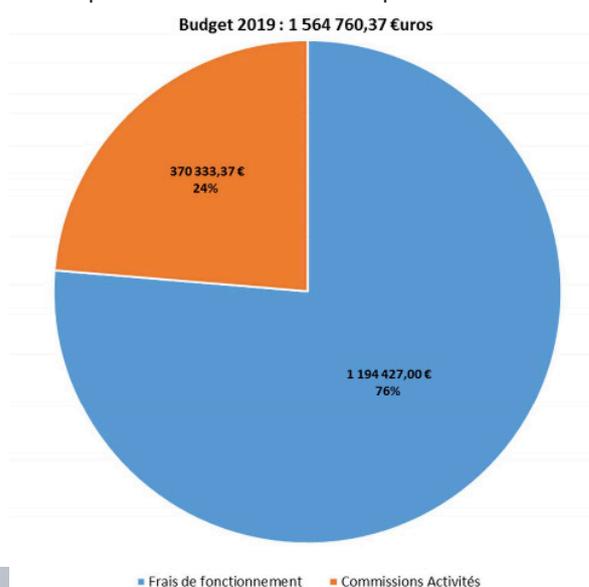
- La commission constate que des efforts importants ont été réalisés pour rééquilibrer les comptes par rapport à 2018 et à dégager des excédents pour l'avenir (certes en 2019 personne n'avait envisagé la pandémie actuelle de la COVID 19 qui a certainement pesé négativement sur les activités cette année).
- Elle constate aussi que des efforts ont été faits pour mieux apprécier les prévisions budgétaires primitives au coût réel dans beaucoup de commissions cependant pour une ou deux de celles-ci une approche plus précise est souhaitée.
- Enfin la commission se félicite que la commission dite événementiel soit dissoute et les activités reportées dans les diverses commissions thématiques.

4- Loyers et cotisations sociales :

Comme les années précédentes la CMCAS du fait des dispositions statutaires les loyers et les cotisations sociales du personnel statutaire sont à la charge des employeurs. Des provisions sont cependant constituées pour faire face à toute éventualité pour les cotisations sociales du personnel statutaire

5- Contrôle de la caisse :

La somme correspond aux données comptables.



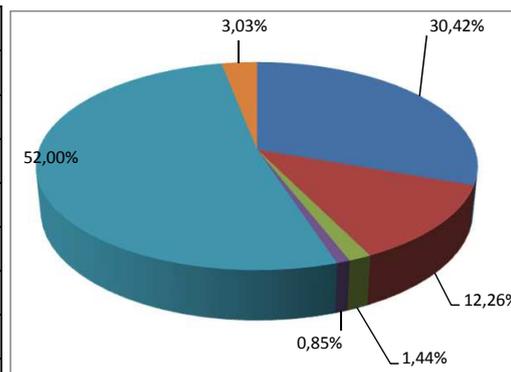
Le budget pour notre CMCAS en 2015 s'élevait à 2.120.251,00 €uros. Malgré le travail effectué afin de réduire de 20% nos frais de fonctionnement, cette baisse de 26% du budget entre 2015 et 2019 a entraîné une baisse du budget des activités de 43%.

BILAN 2019

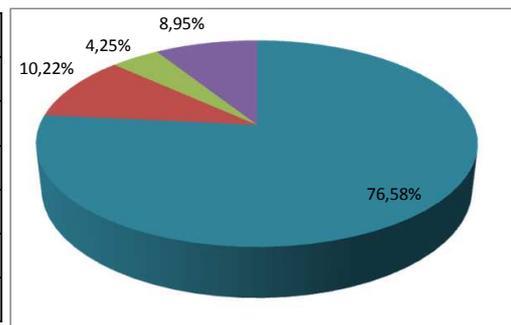
COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

FONDS COMMUN **CCAS**

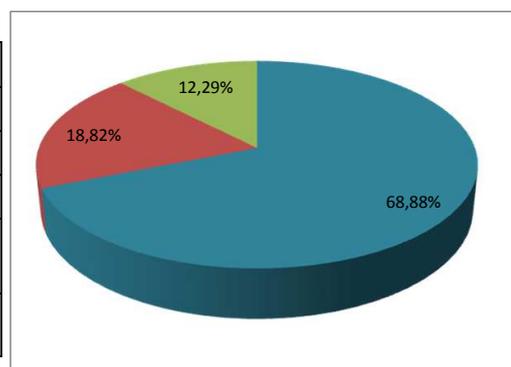
Aides Aux Familles		
Aide	Dossier	Montant
IME - Indemnité de Moyens d'Existence	9	71 900,10 €
AAJ - Aide à l'Autonomie des Jeunes	44	28 984,00 €
AQV - Aide à la Qualité de Vie	5	3 408,80 €
ASN - Aide au Séjour Neige	3	2 013,10 €
AFPE - Aide Familiale à la Petite Enfance	413	122 902,00 €
DOMICOURS	25	7 162,90 €
Total	499	236 370,90 €



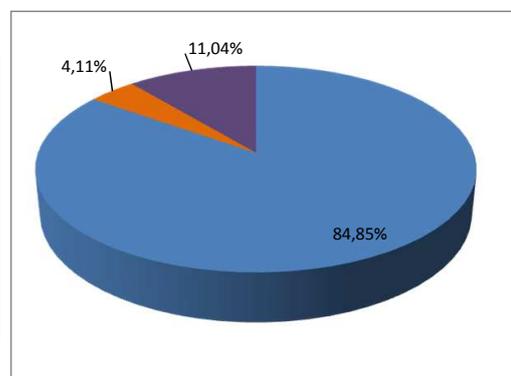
Aides Aux Seniors		
Aide	Dossier	Montant
PAP 24 - Plan d'Actions Personnalisé 24 mois	20	8 766,00 €
PAP EV - Plan d'Actions Personnalisé Evaluation	10	1 170,00 €
ARDH - Aide au Retour De l'Hospitalisation	1	486,00 €
TA - Télé Assistance	10	1 024,15 €
Total	41	11 446,15 €



Aides Aux Personnes en Situation de Handicap		
Aide	Dossier	Montant
AVD-A - Aide à la Vie Domestique Actifs	10	21 185,00 €
AVD-P - Aide à la Vie Domestique Pensionnés	2	5 789,40 €
CE-V2 - Charges Exceptionnelles V2 Aide au séances de psychomotricité <50% reconnaissance MDPH	5	3 780,00 €
Total	17	30 754,40 €

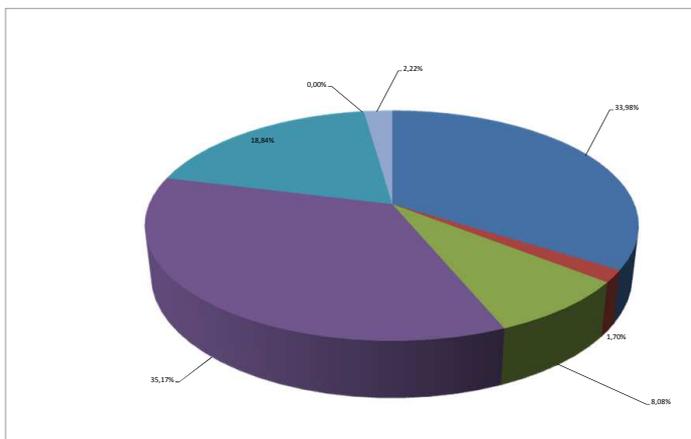


Fonds Commun		
Aide	Dossier	Montant
Aides Aux Familles	499	236 370,90 €
Aides Aux Seniors	41	11 446,15 €
Aides Aux Personnes en Situation de Handicap	17	30 754,40 €
Total	557	278 571,45 €



FONDS PROPRE CMCAS

Aides Aux Bénéficiaires		
Aide	Dossier	Montant
Aide Solidarite	31	15 961,29 €
Evenements Commission Territoriale	1	800,00 €
Aide Classes Transplantées	32	3 796,42 €
Aide à la Naissance	65	16 520,00 €
Aide Bons Alimentaires	17	8 850,00 €
Aide Convoyage Pluriel Bleu Aînés	6	- €
Aide à la Psychomotricité	2	1 042,00 €
Total	154	46 969,71 €



COURSE DU CŒUR

Les Activités Sociales des IEG sont partenaires de TRANSFORME sur la Course du cœur depuis plus de 10 ans.

Cette association est entièrement dédiée à la Promotion du Don D'organe au travers d'évènements sportifs.

Les objectifs : montrer par le sport que la vie continue après la greffe et que le Don de personnes malheureusement décédées permet de prolonger la vie de bien d'autres.

Chaque année 23 000 personnes attendent une greffe et à peu près 6000 seulement sont greffées... Pourtant la France est en Europe un modèle dans ce domaine, tant quant à la prise en charge et l'accompagnement des familles de donneurs que dans la réalisation des greffes, notamment de cœur (autour de 500 par an) par nos équipes de chirurgiens, qui restent encore un dans ce domaine de niveau international.

TRANSFORME organise des évènements à dimension mondiale, et qu'en France en dehors de la journée internationale de promotion du don d'organe. La Course du cœur est l'évènement le plus important faisant la promotion du don d'organe. Transforme est animée par d'anciens greffés dont Olivier COUSTERE, son directeur, qui est lui-même un multi- greffé des reins.



“

La participation des Activités Sociales des IEG nourrit ce partenariat et permet de conjuguer activement la solidarité et la promotion du sport !

En 2019, le département Santé du siège CCAS a participé à hauteur de 4000 € au financement du prologue et la contribution des CMCAS a complété cette inscription avec une participation de 4000€ répartie entre les différentes CMCAS qui ont y envoyé des coureurs pour participer au Prologue du 27 mars 2019.

LES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION ASS POUR L'ANNEE 2020

La solidarité sous toutes ses formes reste l'axe majeur du travail de la commission. Maîtrise des difficultés rencontrées par les familles et financement des besoins en fonction des critères définis par les élus.

- Prise en charge financière totale ou partielle par la CMCAS des vacances jeunes dont les familles ont atteint le seuil de pauvreté.
- Rechercher de nouveaux bénévoles pour le réseau solidaire afin de lancer une nouvelle formation.
- Continuer à participer aux actions de la commission territoriale, en 2020 la course du cœur reporté en mars 2021 et report en septembre 2021 du week-end handicap.
- Poursuite du partenariat avec la CAMIEG. En septembre 2020 action de prévention en visio-conférence sur l'après confinement.
- Mise en place d'une action de prévention sur le thème des aidants avec la commission des inactifs en 2020 reporté (pas encore de date).
- Suivi du partenariat avec le CSF
- Reconduction sur les fonds propres des aides à la psychomotricité et soutien familial.

CMCAS SEINE-SAINT-DENIS

BILAN 2019 COMMISSION ENFANCE

La commission enfance a pu réaliser deux activités plus une régionale pour l'année 2019 en fonction du budget de **142000 €** qui lui avait été octroyé.

Le festival régional « les jeunes et les enfants d'abord » a vu son taux de participation chuter de **108** bénéficiaires à **34** pour notre CMCAS en une année pour une participation financière de **10000€**. De ce fait la commission enfance proposera pour les années suivantes que ce festival régional à destination des enfants soit réalisé tous les deux ans à l'image de ce qu'il se fait avec le festival des énergies de Soulac et le festival régional jeune idf.



A la suite d'une forte demande de pass Asterix sur la commission loisir et culture la commission enfance a également contribué à l'achat de 58 pass pour un cout d'activité de **4440€** avec 3480€ de recette.

L'activité majeure de la commission enfance, l'arbre de Noël, s'est déroulé cette année au cirque Phénix et aura permis aux **3900** enfants et parents présents de profiter d'un spectacle de deux heures sur le thème de la Mongolie et de repartir les yeux pleins d'étoiles pour un cout d'activité de **59221,24€**. **3112** enfants auront pu bénéficier d'un livre ou d'un jouet de la part de notre CMCAS pour Noël lors de la distribution de cadeaux pour un cout d'activité de **69868,83€**.



“

La Commission enfance, remercie les nombreux **bénévoles** pour leurs participations aux événements que sont l'arbre de Noël et le festival « les jeunes et les enfants d'abord », ainsi que l'implication des fonctionnels de notre **CMCAS** pour le bon déroulement et la réussite de ces **activités**.

BILAN 2019

COMMISSION

JEUNE AGENT

La commission jeune agent a pu réaliser quatre activités plus une régionale en fonction du budget 2019 qui lui avait été octroyé.

La première activité fut un **weekend au ski** à « Morillon » activité qui fonctionne bien chaque année ou elle est proposée et qui est très demandée par les jeunes. Nous avons pu permettre à 43 jeunes de partir pour un cout d'activité de 10724.20€ avec 6359.50€ de recette.



La deuxième activité, **Réalité virtuelle** aura permis aux **11 jeunes** présents de découvrir cette toute nouvelle activité et de se plonger dans le monde virtuel pour un cout d'activité de **330€** avec **167€** de recette.

La troisième activité, paintball aura permis aux 16 jeunes présents de se défouler pendant plus de deux heures et ensuite de se rassembler pour partager un moment conviviale autour d'un repas préparé sur place au barbecue pour un cout d'activité de **945.78€** avec **393€** de recette.



Pour la quatrième et dernière activité, **Challenge Karting** à Aulnay-sous-Bois dans le complexe « PSA Peugeot Citroën ». Cette activité qui fonctionne bien chaque année ou elle est proposée puisqu'elle est très demandée par les jeunes, a permis à **30** d'entre eux de partir pour une course d'endurance par équipe d'une heure et demi, cette activité n'aura engagé **aucun frais** sur le budget de 2019 car elle fait suite à un report d'activité de 2018 à 2019.

L'activité régionale jeune « **Fest'île de France** » souhaitée et voulue par l'ensemble des commissions jeunes du territoire IDF afin que notre région ai, elle aussi son festival portant et véhiculant les valeurs de nos **activités sociales**, assurant un lien intergénérationnel et prônant **nos valeurs** « du part et du pour » a été un véritable succès pour sa deuxième édition. Les **commissions jeunes** ont su porter ce projet, faire de ce festival une vraie réussite, avec l'ensemble **des bâtisseurs** présents qui on sut tenir et assurer le bon déroulement du Fest'île de France dans lequel jeunes, actifs et inactifs ont pu échanger sur nos entreprises, nos activités sociales et partager un moment conviviale, culturel et festif.

600 bénéficiaires de notre région ont participé à cet événement et je dis bénéficiaires et non pas jeune car cette activité est faite par les jeunes mais pour tout le monde ! La participation financière de notre CMCAS pour cette activité s'est élevée à **7000€**.

Suite aux souhaits de nos bénéficiaires présent de tout âge confondu, de pérenniser le Fest'île de France. La commission jeune agent portera, de nouveau, le projet du **festival des énergies** « Fest'île de France » pour les années à venir.



La Commission jeune, remercie les **bâtisseurs**, les **bénévoles** et les **élus** présent pour leur participation à l'événement régional « Fest'île de France » qui n'aurait pu avoir lieu sans eux parce que comme disait **Marcel Paul** : "Quiconque se contente d'être consommateur de ses Activités Sociales sans y participer est condamné tôt ou tard à en être dessaisi".

BILAN 2019

COMMISSION

LOISIRS CULTURE

Les évènements phares de 2019 ont été, comme depuis plusieurs années maintenant, les week-ends, traditionnels ou prolongés.



Commençons par un merveilleux voyage à **Séville** : des prestations excellentes, une ville magnifique sous un soleil radieux, un beau succès. Idem pour les séjours à **Center Parcs**, une formule fortement plébiscitée tout comme les créneaux été Juillet/Août avec le **zoo de Beauval** et le **Futuroscope**. C'est aussi le cas du week-end **ski** (Valloire) ou de la **fête des lumières** à Lyon avec une organisation au top. Les bénéficiaires aiment ces formules « clef en main » avec temps libre et moments de convivialité et de découverte.



la Villette



Pour les ballades/randonnées, visites collectives, expos ou activités extérieures, là aussi un **programme varié** : (trottinette, baptême saut en parachute, enquêtes et chasse au trésor en famille au Louvre et visite par ex...). Les activités annuelles comme la « **Fête de la Femme** » ont eu lieu avec une organisation et une fréquentation difficile, la formule ne sera certainement pas reconduite. Enfin **les billetteries** fonctionnent à plein : cinéma, speedpark, aquatonic, spa, ... on oubliera pas non plus la part de financement de la commission aux activités loisirs/culture de Cap Ampère (musique, échecs, peinture, photo...).



Pour le volet « **spectacles** », peu d'activités ont été proposées dans le but de garantir le remplissage, **la diversité** et la proximité (Concert M, humoristes (Laura Laune), illusionnistes (Gus), ...). Nous avons initié des formules « Pass », notamment pour le Parc Astérix, là aussi du clef en mains avec le billet parc + parking, une grosse demande (à développer). Idem pour les abonnements dans le cadre du **projet culturel** avec conventions/abonnements (Micadanse).



les cinémas
GAUMONT
PATHE!



“

Le budget pour l'année 2019 a été sensiblement le même que 2018 et 2017 (environ **124 000 €** (comprenant reversements reliquats et évènementiel)). Un budget s'équilibre grâce à des coûts anticipés et maîtrisés. 2020 renforcera la tendance « **formule week-ends** », « billetterie » et « activités à coût CE » afin de maintenir une offre d'activités satisfaisante et maîtriser encore mieux un budget malheureusement en forte diminution. Je tiens à remercier pour leur contribution, les personnels de la **CMCAS 93** et les membres actifs de notre **commission**.

BILAN 2019 COMMISSION INACTIFS

Pour cette année 2019, malgré un budget toujours à la **baisse**, nous vous avons organisé

Au mois de mars, visite du **Musée** des Arts Forains. Dans ce lieu vivant, nous étions accompagnés d'un guide montreur de curiosités qui nous a plongés dans cet univers où il est permis d'interagir avec les objets. Cette visite s'est poursuivie par un déjeuner dans « le **restaurant** aveyronnais de Paris ». Bien plus qu'un restaurant, l'Auberge Aveyronnaise est avant tout un lieu **convivial**.



En avril notre « **Repas des Aînés** » situé au coeur de la vallée de l'Ysieux et du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, sur les hauteurs de la ville de **Luzarches**, c'est au Golf Hôtel*** de Mont Griffon que nous avons passé une agréable journée. Sous le thème du **Flamenco** avec ce déjeuner haut en couleur suivi de cette après-midi dansante, un bonheur pour tous.



Juin, presque l'été pour ce **séjour** à Chinon et ses environs avec la visite de la Forteresse de **Chinon**, du Château de Cheverny, du Château le Clos Lucé et de Parc Léonard de Vinci. **Les hôtels** 3 et 4 étoiles dans lesquelles, nous avons séjourné et ce terroir. Malheureusement trop court.



Octobre et **Séville**, rester dans l'ambiance de notre repas des Aînés et effectivement, rien ne vaudra l'original. Séville est le coeur de l'Andalousie, elle a creusé sa place dans l'Histoire et compte de nombreux joyaux architecturaux, comme la Giralda ou l'Alcázar, Le quartier de **Santa Cruz**, avec ses ruelles pavées et ses patios généreusement fleuris. Ce séjour a été fortement apprécié de tous.

Pour clore cette fin d'année 2019, plus de **130** colis ont été distribués. Toujours attendu, ce colis est également un moment de partage, d'échange et qui permet également de **rompre la solitude**. Merci à tous nos **bénévoles** qui nous aident dans la distribution de ce colis.

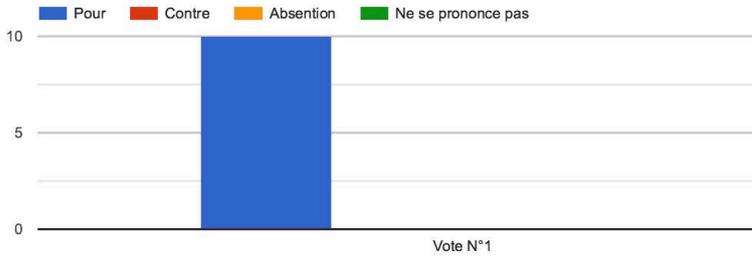


EN CONCLUSION

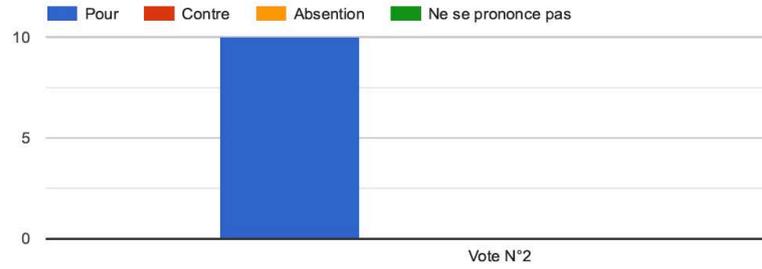
Ce budget pour l'année 2019 d'un montant de **18.000,00** €uros, nous a permis de vous proposer des activités de qualité. Vous avez été plus de **550** bénéficiaires de la CMCAS à participer. Nous espérons que l'année **2020** sera plus ensoleillé que cette année 2019 que nous venons de passer.

VŒUX 2020 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

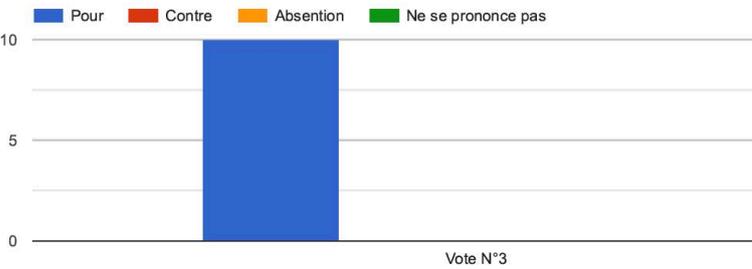
Vote N°1 : Approbation Procès Verbal 2019-01 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 2019



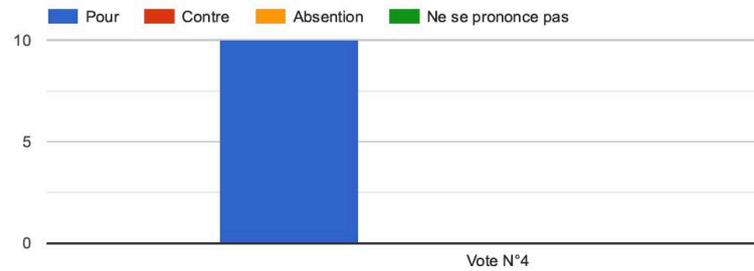
Vote N°2 : Approbation du Rapport Moral



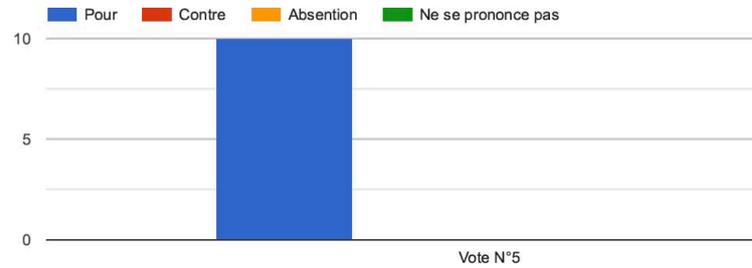
Vote N°3 : Approbation Bilan Commission Action Sanitaire et Social



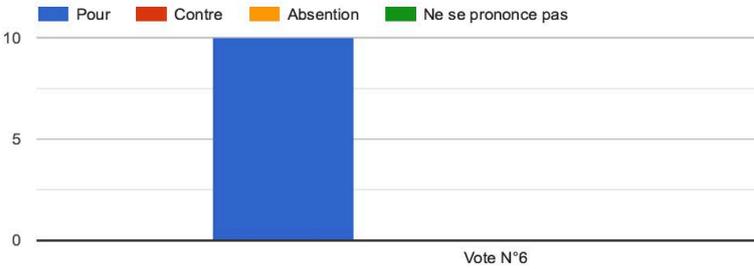
Vote N°4 : Approbation Bilan Commission Enfance



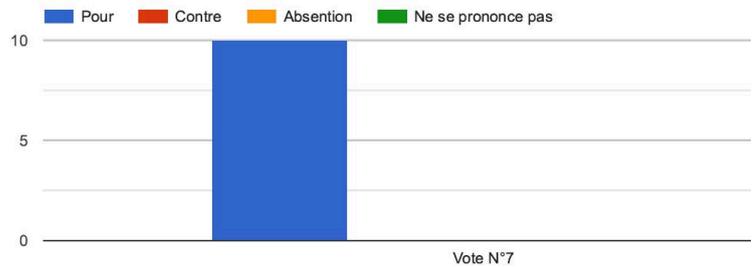
Vote N°5 : Approbation Bilan Commission Jeunes Agents



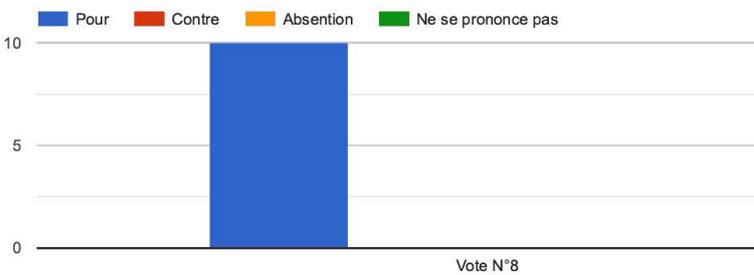
Vote N°6 : Approbation Bilan Commission Loisir Culture



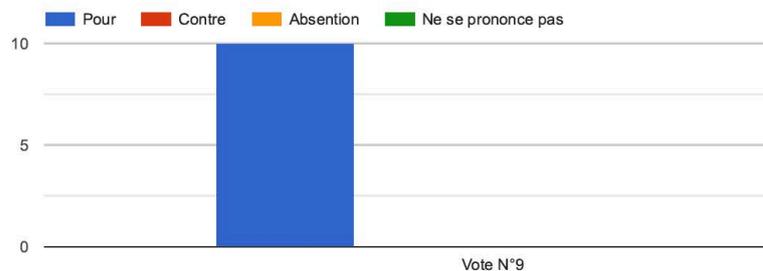
Vote N°7 : Approbation Bilan Commission Inactifs



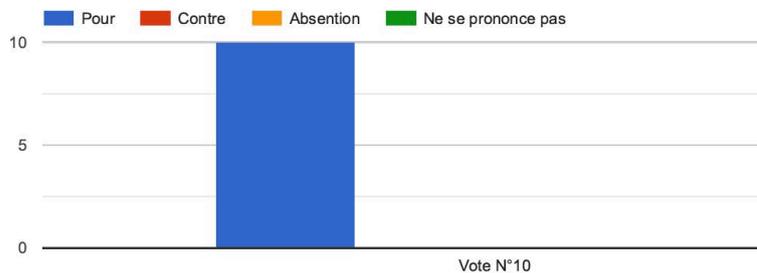
Vote N°8 : Approbation Bilan Commission Contrôle Financier



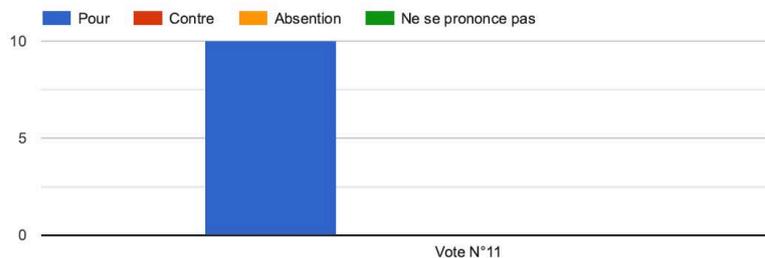
Vote N°9 : Approbation Audit Comptes Annuels 2019



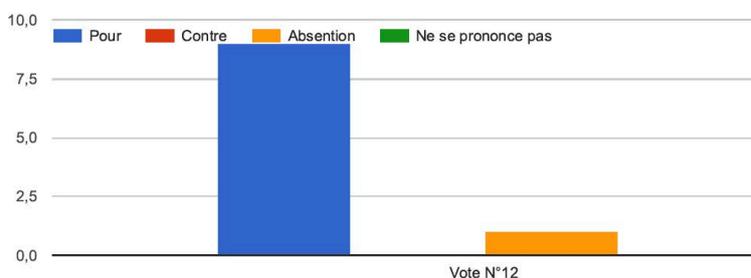
Vote N°10 : Election des membres de la Commission Contrôle Financier



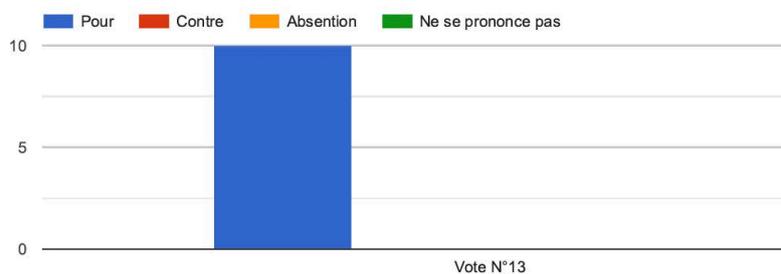
Vote N°11 : Vœux N°1 Les agents des Industries Electriques et Gazières réaffirment leur attachement aux valeurs statutaires des IEG. Le maintien des moyens humains et à leur salaire socialisé du 1%.



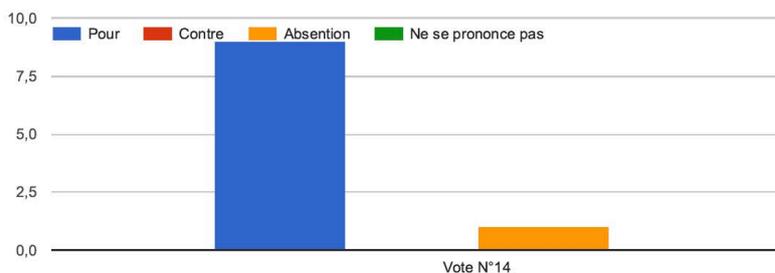
Vote N°12 : Vœux N°2 Les agents des Industries Electriques et Gazières exigent que tous les personnels conventionnés, veuves ou veufs avec pension de réversion participent aux élections de CMCAS et de SLVie.



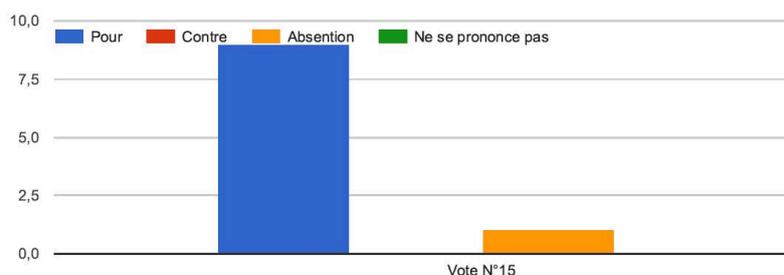
Vote N°13 : Vœux N°3 Les agents des Industries Electriques et Gazières exigent l'extension des moyens dits "bénévoles" pour répondre aux besoins des bénéficiaires.



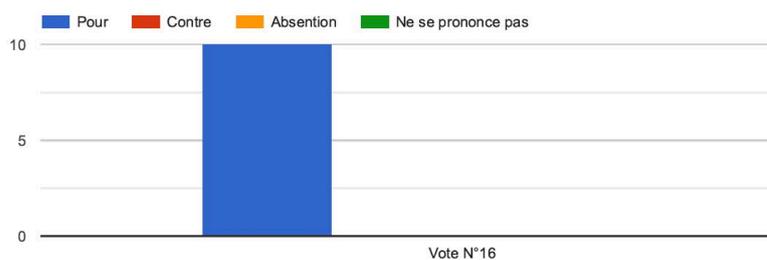
Vote N°14 : Vœux N°4 Les agents des Industries Electriques et Gazières exigent l'embauche d'Assistants Sociales Statutaires par les directions pour accompagner tous les bénéficiaires.



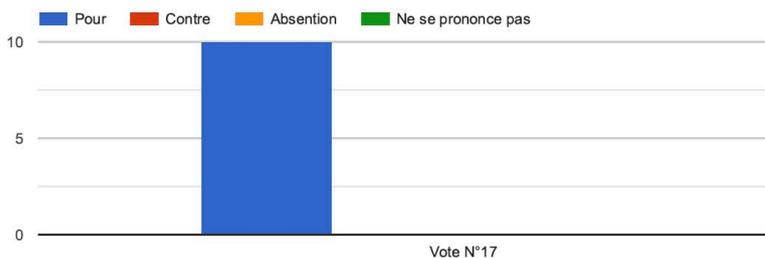
Vote N°15 : Vœux N°5 Les agents des Industries Electriques et Gazières exigent à minima des antennes CAMIEG ; la participation des employeurs à la couverture Maladie des Inactifs ; l'égalité du niveau de cotisations entre les actifs et les inactifs et l'augmentation des prestataires de services.



Vote N°16 : Vœux N°6 Les agents des Industries Electriques et Gazières exigent que la CMCAS 93 organise la recherche de nombreux bénévoles pour la réussite de la mise en place du réseau solidaire.



Vote N°17 : Vœux N°7 Les agents des Industries Electriques et Gazières exigent que soit dénoncé l'accord sur la baisse des moyens bénévoles signés par la CFDT et la CFE-CGC.



2019

CMCAS SEINE-SAINT-DENIS

27 Rue de la Convention
93120 /La Courneuve

Facebook

CMCASSeineSaintDenis

Téléphone

01.49.34.29.65

E-mail

cmcas-621.accueil@asmeg.org

Site web

seine-saint-denis.cmcas.com